

MIEUX INCLURE

LES PUBLICS VULNÉRABLES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Carole POISSON,
responsable du département
Politiques territoriales et
urbaine en promotion de la
santé ARS Île-de-France



Pierre Mourey,
Directeur d'études
Ville durable
DRIEAT



Quelques aménagements peu exemplaires...



- Les déclencheurs :
- Les 20 ans de la loi Handicap de 2005
- L'organisation des JOP et la livraison du Village des Athlètes
- Le renforcement de la démarche EcoQuartier nationale sur l'inclusion et la mixité intergénérationnelle

MIEUX INCLURE

LES PUBLICS VULNÉRABLES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Guides techniques nationaux

- Une voirie accessible à tous – Guide synthétique : cadre légal et réglementaire, conseils et recommandations. Cerema, 2025.
- Aménagements en faveur du vélo – Fiches techniques. Cerema, 2020.
- Signalétique et jalonnement : harmoniser les messages pour une ville inclusive. Cerema, 2025.
- Nature en ville – Fiches techniques. Cerema, 2020.

Référentiels et guides de collectivités

- Référentiel Seine-Saint-Denis favorable au vieillissement et au handicap. Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, 2021.
- Guide de la signalisation verticale et horizontale à Paris. Ville de Paris, 2022.
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE). Ville de Paris, 2012.
- Guide de l'arbre urbain – Plan Canopée. Ville de Liège, 2023.
- Charte de l'arbre en ville Ville de Rennes, 2023

Objectif : un guide
pédagogique,
d'inspiration, de
recommandations et
d'exemples pour tous
les porteurs de projets
d'aménagement

RÉFÉRENTIEL

MIEUX INCLURE

LES PUBLICS VULNÉRABLES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



Caractériser les vulnérabilités



Définition des vulnérabilités en santé publique
Ensemble des **facteurs ou conditions qui exposent** certains individus ou groupes à un **risque accru de problèmes de santé** ou qui **limitent leur capacité à y faire face**, à s'en protéger ou à y accéder à des soins appropriés.



Approche par les milieux de vie



Conception universelle

Publics ciblés



Exemple de public cible : malades chroniques



Enjeu de santé publique

- 20 millions de personnes concernées en France, avec une prévalence de 40 % chez les adultes (≥ 15 ans)
- Mortalité liée aux maladies chroniques : 63 %
- Pathologies majeures : maladies cardiovasculaires, diabète, affections respiratoires chroniques, cancers



Leviers d'action en aménagement urbain

- Développement et maintenance d'espaces verts et bleus accessibles et inclusifs, intégrés dans un maillage territorial cohérent pour réduire les inégalités d'accès
- Promotion des mobilités actives via infrastructures dédiées favorisant l'activité physique régulière
- Installation d'équipements adaptés (sanitaires publics, mobiliers urbains fonctionnels)
- Intégration de stratégies d'adaptation climatique (gestion des eaux pluviales, résilience des infrastructures)
- Mise en œuvre de systèmes de mobilité multimodale visant à réduire la pollution atmosphérique et encourager la décarbonation des déplacements
- Mesures ciblées pour limiter la pollution de l'air, le bruit et les îlots de chaleur urbains

Méthodologie et concertation



1. Camille Claudel
à Palaiseau (91)

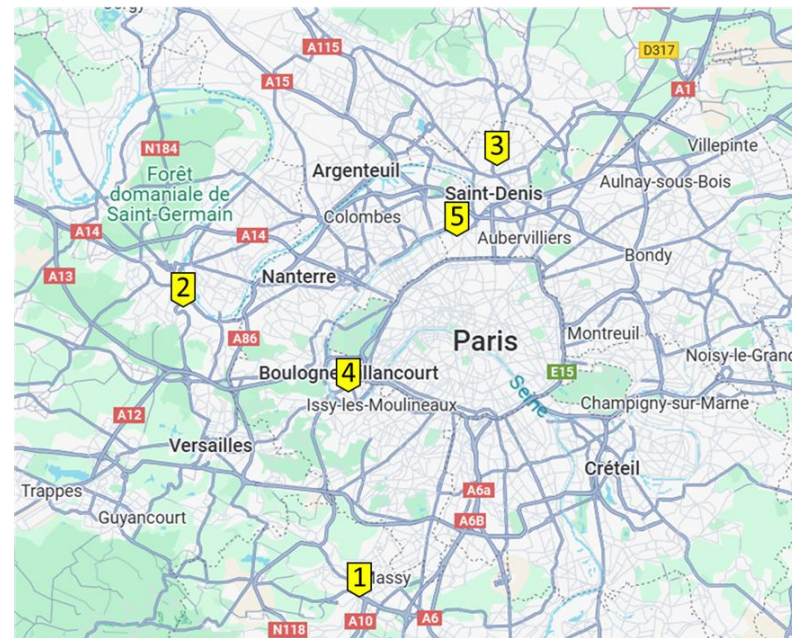
2. Bel Air à Saint-
Germain-en-Laye
(78)

3. Derrière-les-Murs-
de Monseigneur –
Cerisaie à Villiers-le-
Bel (95)

Un échantillon représentatif de
5 ÉcoQuartiers franciliens –>
critères de différenciation :
localisations géographiques,
morphologies urbaines, densités,
tailles, vulnérabilités...

4. Seguin Rives de
Seine – Le Trapèze à
Boulogne-Billancourt
(92)

5. ZAC du Village
olympique à Saint-
Ouen (93)



MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Chemins piétons
Passages piétons
Barrières et rampes d'accès
Cyclistes
Circulation automobile
Accessibilité aux transports en commun
Signalétique



Signalétique des Jeux Olympiques et
Paralympiques de Paris 2024

MIEUX INCLURE LES PUBLICS VULNÉRABLES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



CONFORT D'USAGE ET QUALITÉ DE VIE

Espaces verts
Lieux de sociabilité
Assises
Toilettes publiques
Éclairage
Poubelles



Des préconisations ...

L'accessibilité

- Veiller à implanter des toilettes publiques en nombre **suffisant**, en privilégiant des lieux centraux afin de **faciliter leur repérage**, renforcer le sentiment de sécurité et limiter les risques de dégradation, tout en prévoyant une signalétique adaptée.
- Assurer l'accès et la **gratuité** aux toilettes publiques.
- Prévoir un **espace libre** pour laisser la **possibilité** à une personne en fauteuil de **se déplacer** sans difficulté.
- Installer un **espace pour poser un sac**, une veste ou alors un **espace adapté pour changer un bébé** (table à langer).
- Mettre en place une **signalétique** indiquant les bâtiments publics de la ville (ex. mairie, médiathèque, etc.) où des **toilettes accessibles** à tous les usagers sont disponibles.



Rennes (35) - source Cerema

L'hygiène et la maintenance

- Assurer la **propreté** des toilettes publiques avec un **nettoyage automatique** ou par des agents.
- Installer des **barres d'appui** et adapter la hauteur des toilettes ; des **robinets et sèche-mains automatiques** pour qu'ils soient adaptés à l'ensemble des usagers.
- Installer des **poubelles** à l'intérieur des toilettes publiques.
- Fournir du **savon**, du **papier hygiénique**, des **serviettes** et des **tampons hygiéniques** et veiller au **réapprovisionnement**.
- Prévoir une **ventilation naturelle** ou non pour limiter les odeurs nauséabondes.



Lyon (69)

La durabilité

- Utiliser des **matériaux intérieurs classés M0 ou M1 au feu**, **non inflammables** voire **inflammables**.
- Installer des **dispositifs économes en eau** (chasse d'eau à double débit) et en énergie.



Lyon (69)

... pour une meilleure inclusion



Source : Domelia Conseil



Des études et retours d'expérience montrent que 50% des personnes âgées sont touchées par l'incontinence urinaire.

L'implantation de **toilettes publiques** améliore l'**hygiène collective** et favorise l'**égalité dans l'usage de l'espace public** en permettant aux publics vulnérables de sortir en sachant que leur mobilité est sécurisée (personnes âgées, personnes menstruées, personnes travaillant en extérieur comme les livreurs, etc.).

Les toilettes publiques contribuent à la **santé publique** et réduisent les comportements d'urgence ; leur présence améliore la **propreté de l'espace urbain**.

Points de repères techniques

Surface cabine :

- minimum 1,50 m de largeur
- minimum 2,10 m de longueur

Portes :

- largeur de 0,90 m
- s'ouvrant vers l'extérieur

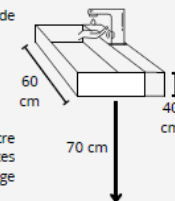


Verrou ergonomique



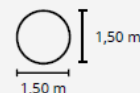
Lavabo accessible :

- espace libre de 70 cm de hauteur sous le plateau
- 60 cm de largeur
- 40 cm de profondeur
- espacement suffisant entre le lavabo et les toilettes pour permettre le passage d'un fauteuil roulant



Espace de manœuvre :

- diamètre libre de 1,5 m minimum pour permettre un demi-tour en fauteuil roulant à l'intérieur de la cabine



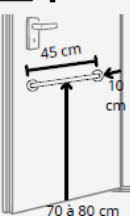
Cuvette accessible :

- 45 à 50 cm de hauteur



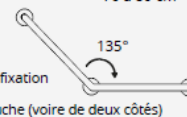
Barre de rappel sur la porte :

- hauteur entre 70 et 80 cm de sol
- longueur de 45 cm maximum
- à 10 cm du bord de la porte, du côté opposé à la poignée



Barre d'appui :

- inclinée à 135°
- avec 3 points de fixation
- à droite ou à gauche (voire de deux côtés)



Référentiel "Seine-Saint-Denis favorable au vieillissement et au handicap" Département de Seine-Saint-Denis- 2021

Acteurs à mobiliser

- Services techniques de la collectivité
- Architectes/paysagistes, experts de l'accessibilité
- Entreprise de travaux publics, pose de mobilier urbain

Assises

Des préconisations ...

La localisation

- ✦ Implanter des assises tous les 100 mètres, le long des cheminements piétons, à proximité des équipements publics et à l'écart des nuisances sonores.
- ✦ Privilégier l'implantation d'assises dans des lieux ombragés ou semi-ombragés et si possible prévoir des assises couvertes et à l'abri du vent en cas d'intempéries.



Camille Claudel à Palaiseau (93)

La diversité



Le village olympique à Saint-Ouen (93)

- ✦ Varier les types d'assises (basses, hautes, avec ou sans dossier, avec ou sans accotoirs, dossiers inclinés ou non, larges, normes PMR, etc.).
- ✦ Installer des assises groupées et des assises isolées pour répondre aux différents usages sociaux.

Les matériaux et la sécurité

- ✦ Privilégier des assises avec des matériaux résistants et bénéficiant de traitements contre les UV, les graffitis et la corrosion.
- ✦ Éviter les assises en métal, conductrices de chaleur.
- ✦ Ancrer les assises au sol avec des fixations sécurisées.
- ✦ Prévoir un revêtement adapté autour des assises pour faciliter l'accès en fauteuil roulant (éviter les sols meubles et les graviers).



Le village olympique à Saint-Ouen (93)

... pour une meilleure inclusion



Source : Domelia Conseil



L'installation d'assises adaptées dans l'espace public favorise l'autonomie des personnes fragiles en leur permettant de faire des pauses régulières lors de leurs déplacements et en contribuant à réduire la fatigue et à prévenir les chutes.

En outre, leur présence régulière dans l'espace public constitue un élément rassurant favorisant les sorties.

Les assises correctement installées et adaptées permettent également de lutter contre l'isolement relationnel.

Les tables de pique-nique adaptées PMR favorisent aussi l'inclusion.

Points de repères techniques

Assises standards :

- ✦ 45 à 50 cm du sol pour s'asseoir et se relever sans effort excessif



Accotoirs :

- ✦ 25 cm au-dessus du siège pour offrir un point d'appui stable



Fixation sécurisée



Matériaux pour éviter l'inconfort thermique:

- ✦ HPL (fibre de bois)
- ✦ bois traité (acacia, pins, douglas)



Référentiel "Seine-Saint-Denis favorable au vieillissement et au handicap" Département de Seine-Saint-Denis- 2021

Acteurs à mobiliser

- Services techniques de la collectivité
- Architectes/paysagistes, experts de l'accessibilité
- Entreprise de travaux publics, pose de mobilier urbain

La ZAC du Village Olympique et Paralympique, Saint-Ouen (93)



Vers une signalétique universelle (sonore, visuelle, tactile, au sol...)

Signalétique universelle (signalétique inclusive et multisensorielle (SIMS))



Comment ?

Par des **éléments de guidage** qui facilitent la circulation autonome des personnes déficientes visuelles

Par des **informations visuelles, tactiles et sonores**

Par des **repères au sol**

Pourquoi ?

Pour rendre les déplacements simples, fluides et sécurisés et pour faciliter l'orientation et les déplacements des personnes malvoyantes, malentendantes ainsi que des personnes présentant des troubles cognitifs, intellectuels ou ne maîtrisant pas la lecture

Conception participative

Comment ?

Grâce à l'**implication des futurs usagers**, qui expriment leurs besoins notamment par voie électronique

Par la **prise en compte des besoins** et des situations des usagers

Par la **continuité** de la qualité d'usage dans les différents espaces

Pourquoi ?

Pour permettre aux usagers de participer aux dispositifs mis en place



La ZAC du Village Olympique, Saint-Ouen (93)

Signalétiques



Comment ?

Par une **table d'orientation tactile et sonore**

Par une **signalétique sur un axe orthonormé** et une **cartographie linéaire** sur le même principe qu'un métré mapping

Par des **mats directionnels** avec une couleur signal, de la lumière et un contraste ainsi que des **pictogrammes** qui ont été créés pour l'occasion

Pourquoi ?

Pour permettre la transmission d'informations à l'ensemble des usagers



Vers une implication citoyenne dans les choix d'aménagement (solicitation de la commission d'accessibilité)

Mobilisation citoyenne



Comment ?

Par la dynamique solidaire et d'inclusion sociale avec le projet conceptualisé **AXIOM** (initiative innovante qui renforce les liens sociaux et les solidarités dans l'espace public), animé par des habitants.

Par la **Maison des projets** : espace d'animation et de lien social

Pourquoi ?

Pour dynamiser le lien social, le relai d'informations et favoriser les animations entre voisins

Comment ?

Par la **Commission Communale d'Accessibilité (CCA)** qui se réunit tous les mois

Par la mise en place d'audit

- Avec la cartographie des places de stationnement adaptées avec un référencement par code couleur en fonction du type de handicap
- Avec la mise en avant des cheminements piétons avec feux sonores

Par l'organisation d'ateliers autour de la nature, de la transmission de savoir-faire et du vivre ensemble

Pourquoi ?

Pour émettre des avis sur la mise en accessibilité des projets de la ville et des qualités d'usage



Jardin partagé de Frontenac



Comment ?

Par un lieu d'éducation à l'environnement

Par la présence de plantes, d'insectes et d'oiseaux

Pourquoi ?

Pour permettre le respect de la nature et l'apprentissage du jardinage et participer à la qualité écologique du quartier



Comment ?

Par un lieu de jardinage

Par un jardin partagé

Pourquoi ?

Pour permettre de cultiver des fruits, des légumes, des plantes aromatiques, des fleurs en ville sans avoir de jardin et pour encourager l'agriculture urbaine

Comment ?

Par un lieu d'échanges et de rencontres, accessible gratuitement

Pourquoi ?

Pour permettre la solidarité et la coopération entre les habitants du quartier



Comment ?

Par des hauteurs de bacs différentes

Pourquoi ?

Pour permettre un accès aux enfants ou aux personnes à mobilité réduite (PMR)

La co-construction comme outil de santé publique

- Les décisions d'aménagement façonnent les comportements et les expositions aux risques
- Les habitants ont un **savoir d'usage** indispensable (déterminants sociaux de la santé)
- Sans leur participation, certains besoins restent invisibles
- L'absence de certains publics est déjà un **indicateur d'inégalités de santé**

La co-construction comme outil de santé publique

- *Objectif : toucher les publics prioritaires et les publics éloignés*
- Penser la concertation comme **un processus continu** (diagnostic → conception → mise en œuvre → évaluation)
- Clarifier le niveau de participation : information / consultation / concertation / co-construction
- Identifier les publics prioritaires / éloignés (âge, handicap, précarité, langue, santé...)
- S'appuyer sur les relais existants : associations, CCAS, centres sociaux, professionnels de terrain

La co-construction comme outil de santé publique

- *Adapter les outils pour garantir la participation effective*
- Supports accessibles : langage clair, visuels, FALC, pas uniquement numérique
- Formats diversifiés : ateliers, balades urbaines, diagnostics en marchant
- Aller dans les lieux de vie (centres sociaux, établissements médico-sociaux, équipements)
- Accompagnement humain : médiation, appui linguistique, accessibilité des lieux
- Restitution lisible et transparente : expliquer les arbitrages, restituer les choix

Proposition de grille d'analyse participation

Rubrique	Consigne / Type d'information attendu
Acteur·ice concerné·e	Nom ou catégorie des participant·es : usager·es, personnel, voisin·es, associations, enfants, etc.
Pourquoi les consulter ?	Raison de leur consultation : impact sur le projet, rôle, besoins spécifiques.
Comment organiser leur participation ?	Méthode : réunion, atelier, entretien, questionnaire, démarche « aller vers », médiation, traduction. Inclure les aspects ISS (accessibilité, horaires, accompagnement, traduction...).
Informations à collecter	Données essentielles pour orienter le projet : besoins, contraintes, attentes, perception de sécurité, accessibilité, etc.
Décisions influencées	Décision concrète et identifiable dans le projet : ce qui pourra changer suite à leur participation.
Moment du projet	Étape à laquelle la consultation intervient : programmation, conception, chantier, mise en service, suivi post-ouverture.
Vérification	Comment vérifier que les besoins exprimés ont été pris en compte : indicateurs, outils de suivi, comité, enquête, retour utilisateur...
Responsable du suivi	Personne ou fonction qui s'assure que la décision est appliquée et suivie.
Vigilance ISS	Identifier les populations vulnérables et ce qui pourrait se passer si leur participation n'est pas correctement intégrée.